

## Séance du 14 février 2013

## Extrait du recueil des actes du Conseil d'Administration de l'UVHC

<u>Objet</u> : Nombre de sièges attribués aux représentants des usagers au sein du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail-CHSCT.

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni à la Maison des Services à l'Etudiant de l'Université le 14 février 2013, sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

Vu le décret n° 2010-571 du 24 avril 2012 relatif au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du Ministère de l'enseignement supérieur ;

Le quorum étant atteint,

M. le Président donne la parole au Directeur Général des Services qui présente au conseil la proposition d'attribuer 2 sièges de titulaires et 2 sièges de suppléants aux représentants des usagers au sein du CHSCT.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, A L'UNANIMITE DES VOIX, ATTRIBUE 2 SIEGES AUX REPRESENTANTS DES USAGERS AU SEIN DU CHSCT.

Fait à Valenciennes, le 20 février 2013

Le Président du Conseil d'Administration,

Professeur Mohamed OURAK

Date de publication : 13/03/2013

Tél: 03 27 51 12 34 Fax: 03 27 51 11 00